

Revue El Djeïch

«L'ANP N'INTERVIENDRA PAS DANS LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES»

Page 3

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7014 - JEUDI 10 JUIN 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Libye

Tebboune reçoit les vice-présidents du Conseil présidentiel

Page 2

53 REQUÊTES JUDICIAIRES INTERNATIONALES ÉMISES

LES BIENS VOLÉS PAR LA «ISSABA» PLACÉS DANS 12 PAYS



Les fonds et les biens détournés par la «Issaba» et que les autorités judiciaires algériennes tentent de récupérer se trouvent dans 12 pays. C'est ce qu'a fait savoir hier le Procureur de la République au Pôle pénal économique et financier près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger), Chaker Kara. *Page 5*

LES CONDITIONS D'ENTRÉE EN FRANCE FIXÉES

L'Algérie classée dans la liste orange

Page 4

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

L'ANP mène des opérations de pointe

Page 5

LA QAL'A DES BÉNI HAMMAD

Chef-d'œuvre des bâtisseurs amazighs

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

ALGÉRIE-LIBYE

Tebboune reçoit les vice-présidents du Conseil présidentiel libyen

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, hier, les vice-présidents du Conseil présidentiel libyen, Moussa Al-Koni et Abdullah Al-Lafi, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.



L'audience a été une opportunité pour évoquer les derniers développements du dossier libyen, notamment la gestion de la phase transitoire conformément à la feuille de route adoptée, ajoute la même source.

A cette occasion, le Président Tebboune a affirmé «le soutien sans limite de l'Algérie aux frères libyens pour la reconstruction de l'Etat libyen à même de préserver sa souveraineté et son unité», réitérant «la disposition de l'Algérie à abriter les rencontres de réconciliation nationale, en réponse aux demandes des frères libyens», ajoute-t-on de même source.

De leur côté, «les membres de la délégation libyenne ont adressé leurs remerciements au président de la République pour la position de l'Algérie et sa pleine disposition à offrir son appui au peuple libyen frère».

Le président de la République, avait affirmé, mardi soir, dans un entretien à la chaîne qatarie Al Jazeera, que l'Algérie refuse que Tripoli soit «la première capitale africaine et maghrébine occupée par des mercenaires», ajoutant que l'Algérie allait

intervenir d'une façon ou d'une autre» et «n'allait pas rester les bras croisés.

«Quand l'Algérie a dit que Tripoli était une ligne rouge, elle l'était vraiment et les concernés ont saisi le message», avait-t-il affirmé.

Le chef de l'Etat avait précisé que l'Algérie après avoir était absente sur la scène diplomatique, est revenue aujourd'hui avec efficacité, indiquant qu'elle avait demandé à la Conférence de Berlin, la tenue d'élections générales en Libye, sous l'égide des Nations unies, afin qu'il soit un départ pour un Etat moderne.

M. Tebboune avait fait savoir que les frères libyens ont demandé à ce que la réconciliation libyenne se fasse en Algérie, et c'est ce qu'a confirmé le chef du gouvernement d'union nationale en Libye, Abdelhamid Dbeibah lors de sa dernière visite en Algérie, ce qui nous honore, avait-t-il dit, d'autant plus que les frères libyens savent bien que l'Algérie n'a aucune visée, sauf de rendre le bien au peuple libyen qui nous a soutenus pendant la Glorieuse Révolution.

Les vice-présidents du Conseil présidentiel libyen ont atterri à l'Aéroport international d'Alger Houari-Boumediene plutôt dans la journée dans le cadre d'une visite officielle en Algérie.

Les vice-présidents du Conseil présidentiel libyen, Moussa Al-Koni et Abdullah Al-Lafi, se sont recueillis mercredi au Sanctuaire du Martyr d'Alger à la mémoire des chouhada de la glorieuse Guerre de libération nationale.

Après avoir déposé une gerbe de fleurs au Sanctuaire du Martyr à la mémoire des chouhada, MM. Al-Koni et Al-Lafi se sont rendus au Musée national du Moudjahid où ils ont écouté des explications sur les différentes étapes de l'histoire de l'Algérie avant de signer le registre d'or de l'établissement. Ils étaient accompagnés du wali d'Alger, Youcef Cherfa.

Les vice-présidents du Conseil présidentiel libyen ont entamé, hier matin, une visite officielle de deux jours en Algérie. Ils ont été accueillis par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, en présence du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, et du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamel Beldjoud.

Nassim Mecheri

SAÏD MOKADEM :

«L'Algérie, la plus qualifiée pour conduire une réconciliation nationale en Libye»

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL du Conseil consultatif de l'Union du Maghreb arabe (UMA), Said Mokadem a déclaré, hier, que l'Algérie était la plus qualifiée pour conduire et soutenir la réconciliation nationale en Libye, appelant à «intensifier la coopération entre les deux pays frères pour renforcer leur place stratégique dans la région du Maghreb arabe».

M. Mokadem a souligné dans une déclaration à l'APS que l'Algérie veille à instaurer la sécurité et la stabilité en Libye, pays frère, est, partant, qualifiée pour «conduire et appuyer la réconciliation nationale» dans ce pays, tel que reconnu par le chef du gouvernement d'union libyen, Abdelhamid Dbeibah lors de sa visite en Algérie, fin mai dernier, durant laquelle il a été reçu par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

L'Algérie jouit d'»une expertise diplomatique» et dispose «d'une expérience pionnière en matière de réconciliation nationale», ce qui l'a qualifié, plus que d'autres, à conduire la réconciliation nationale en Libye, d'autant qu'elle a milité tout au long de la crise libyenne pour préserver l'unité des territoires libyens et maintenir leur souveraineté.

M. Mokadem a appelé à renforcer la coopération entre les pays frères, notamment dans le domaine sécuritaire pour faire face aux différents défis et développer la coopération économique et commerciale à travers l'établissement d'un partenariat équilibré à même de renforcer leur place stratégique dans la région du Maghreb arabe, le continent africain et le monde arabe.

En dépit du fait que la Libye soit récemment parvenue - selon les conclusions politiques et militaires de Berlin qui ont été suivies par des agendas pratiques- à former un seul pouvoir exécutif composé d'un conseil présidentiel et d'un gouvernement d'union nationale, avec un calendrier précis, la recherche des meilleures voies à même de garantir la stabilité de la Libye et d'expulser les mercenaires étrangers de ses territoires «se poursuit».



Une telle situation requiert du Gouvernement d'union nationale une mobilisation des efforts en vue de faire face, résolument, aux différents dépassements qui entameraient la sécurité, la paix et la stabilité, mais également de réunir les conditions nécessaires à l'organisation des

élections prévues d'ici la fin de l'année en cours. Le but étant d'imprimer la légitimité dans les institutions représentatives après que la raison du plus fort ait régné et les milices étrangères aient sévi.

C'est ainsi qu'intervient l'invitation par l'Allemagne de tenir une deuxième conférence, le 23 juin courant sous les auspices onusiennes, afin d'accompagner les autorités de transition, lancer le processus de paix, mener à bien la réconciliation entre les belligérants et organiser des élections démocratiques et intègres au moment opportun sans exclusion ni marginalisation aucune. Selon M. Mokadem, «la deuxième Conférence de Berlin serait une nouvelle phase sur laquelle l'on compte beaucoup pour amorcer le passage décisif escompté dans le processus de stabilité politique, ou encore faire sortir les mercenaires étrangers des territoires libyens».

Et de poursuivre, «la démarche de l'Allemagne se distingue par la neutralité et le sérieux, car Belin n'a pas été impliqué dans la crise libyenne, en ce sens que c'est un pays hôte qui «mérite le respect de tous».

Cette démarche, dira-t-il, contribuera à la réussite de ce nouveau round et permettra au peuple libyen de bâtir un Etat démocratique où règnera la souveraineté des institutions dans le cadre de la paix et de la stabilité.

Il est attendu de la Libye, dans le cadre de la réconciliation nationale, de «faire valoir le dialogue, l'indulgence, la tolérance, d'éviter la haine, l'exclusion, la marginalisation, les armes et la raison du plus fort, c'est-à-dire qu'il est une responsabilité qui incombe à tout un chacun.

Il a également relevé que les partisans de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Libye suivent avec une extrême attention la scène politique, militaire et sociale en cette étape précise que traverse la Libye après l'issue de la 1e Conférence de Berlin et ce qu'il s'en était

suivi comme rencontres et réunions importantes, comme la Conférence de Genève, les démarches du Conseil présidentiel libyen et les embûches qui se sont dressées sur ses missions, et ce que ce fait l'Autorité nationale provisoire aujourd'hui et ce qui en découlera de l'issue de la prochaine Conférence de Berlin.

M. Mokadem a conclu en affirmant que la Libye est en mesure, en cette étape difficile, d'assurer la prise en charge de ses affaires avec les bras de ses vertueux enfants et avec l'appui et l'accompagnement de l'ensemble des pays épris de paix, notamment les pays limitrophes. **M. D.**

REVUE *EL DJEÏCH* :

«L'ANP N'INTERVIENDRA PAS DANS LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES»

L'ANP n'interviendra pas dans les élections législatives. Le rappel est encore une fois mis en exergue par la revue El Djeich *dans son dernier numéro du mois de juin. Dans un éditorial, la revue souligne d'emblée que «l'Armée algérienne est une armée républicaine qui s'abstiendra de s'immiscer dans tout processus électoral», critiquant directement ceux qui sont incapables de mobiliser les citoyens et à gagner leur confiance, en voulant rendre l'armée un «marchepied».*



«A la veille d'un rendez-vous très important pour l'avenir de notre pays, représenté par les élections législatives, l'institution militaire insiste afin de lever toute confusion que certains cherchent à entretenir, et rappelle une fois de plus à ceux qui ont la mémoire sélective que l'Armée nationale populaire est une armée Républicaine qui continuera à tout jamais de s'acquitter de ses missions constitutionnelles, conformément aux lois de la République, dans un esprit d'engagement et de volonté constante de défendre la souveraineté et l'unité de l'Algérie», a précisé l'auteur de l'éditorial.

Dans cet article, il est souligné que l'ANP s'abstiendra de s'immiscer dans tout processus électoral, à moins que ce ne soit pour réunir les conditions idoines, à même d'assurer son déroulement en toute sécurité et permettre ainsi à notre peuple d'exprimer librement et en toute transparence son libre choix de ceux qui auront à le représenter au sein de l'instance législative, sans pression ni coercition».

La publication a fait savoir que les éléments de l'ANP «s'acquitteront, aux côtés de leurs concitoyens, de ce devoir national en exprimant leur voix en toute liberté et transparence».

Cependant «au delà, l'ANP refuse de tomber dans le jeu des égarés comme elle refuse également de servir de marchepied à ceux dont l'incapacité à mobiliser les citoyens et à gagner leur confiance, cherchent vainement des justifications à leurs échecs et à leur déception».

«Parce que notre peuple nourrit de grands espoirs dans le changement et l'édification de la nouvelle Algérie, comme promis par Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, il trouvera toujours à ses côtés une institution militaire qui a fait sienne son combat pour le renforcement de l'Etat de droit et l'enracinement des fondements d'une société démocratique», a écrit la revue «El-Djeich». Elle a rassuré que l'ANP est une institution «fidèle» à son serment et à ses engagements, une institution qui a «véritablement mérité d'être la digne héritière de la glorieuse Armée de libération nationale».

Dans ce contexte, la publication a rappelé la dernière visite du général de corps d'armée dans la 1ère région militaire, où il a averti ceux qui projettent de perturber les élections ou d'influer sur leur déroulement.

Evoquant par ailleurs, la situation sécuritaire qui prévaut dans les pays voisins, l'éditorialiste note que «la situation d'instabilité qui prévaut dans les pays du voisinage et ce qu'elle engendre comme chaos, activités criminelles endémiques et de terrorisme cherche une fois de plus un nouveau point d'ancrage et de nouveaux points de déploiement, ainsi que les interventions directes et indirectes de certains pays pour dicter leurs politiques et piller les biens et les richesses, ou encore l'exploitation du cyberespace pour lancer une nouvelle forme de guerre s'appuyant principalement sur les médias sociaux, devenus un refuge pour les réseaux du crime organisé, utilisés comme moyen de désinformation et pour les besoins de campagnes hostiles malveillantes afin de provoquer la discorde parmi les membres d'un même peuple». Il a affirmé, à ce propos, que «toutes ces évolutions et dangers imposent à notre pays d'y faire face par tous les moyens et de s'adapter aux défis de l'heure afin de se protéger et d'assurer la sécurité de notre peuple».

Pour cela, a-t-il dit, le peuple algérien «doit être conscient de l'ampleur de ces défis, démasquer les traîtres et les mercenaires et faire face à tous ceux qui cherchent à porter atteinte à la stabilité, à la sécurité et à l'unité de l'Algérie».

La revue est revenu également sur les dernières sorties du chef d'état major de l'ANP, qui a supervisé l'exécution de trois exercices tactiques avec munitions réelles «Raâd2021», «Hasm 2021» et «Sahq 2021».

Mohamed Kouini

LÉGISLATIVES

Plus de 5 700 femmes candidates

PLUS de 5 700 femmes figurent sur les listes des élections législatives en Algérie prévues le 12 juin prochain. Beaucoup d'entre elles se sont engagées dans cette bataille sous la bannière de partis politiques mais surtout comme indépendantes. Seront-elles aussi nombreuses à entrer au Parlement ? Les statistiques préparées par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) indiquaient que 5 743 femmes seraient candidates aux élections législatives prévues le 12 juin, que ce soit sous la bannière d'un parti politique ou en tant qu'indépendante.

La participation d'autant de femmes aux élections législatives est considéré comme un indicateur positif de la vitalité de la société, selon Nabila Benyahia, spécialiste et enseignante en relations publiques. Elle estime que cela est un acquis fondamental de nature à dynamiser le rôle de la femme dans la promotion de la société à plusieurs niveaux et à renforcer sa contribution aux différents domaines de développement global.

Intervenant à la Radio nationale, l'enseignante a affirmé qu'elle avait remarqué que la plupart des participantes aux législatives étaient de la nouvelle génération, ajoutant que la plupart d'entre elles sont de jeunes diplômées d'université et font partie de l'élite instruite, ce qui permet à cette nouvelle catégorie de femmes, en cas d'obtention d'un siège au Parlement, de faire face aux différents enjeux et défis que connaît l'Algérie.

Pour sa part, le professeur en droit, Ahcen Brahmi, s'attendait à ce que la parité hommes-femmes dans la participation aux élections législatives, approuvée par le législateur algérien à l'occasion de la promulgation de la nouvelle loi électorale, ouvre grand les portes à une plus grande représentation des femmes à l'Assemblée populaire nationale. M. Brahmi a affirmé que cet amendement donne plus de chances aux femmes d'accéder au Parlement, contrairement à la loi précédente, qui stipulait seulement l'attribution d'un quota pour représenter les femmes dans les conseils élus. Il a rappelé, en outre, que la nouvelle Constitution a consacré, dans plusieurs de ses articles, le principe d'égalité entre hommes et femmes en termes de droits et d'obligations, dont le droit à l'enseignement et au travail, l'accès équitable aux missions et fonctions, le droit de vote et de candidature, outre l'accès de la femme à des postes avancés de représentation parlementaire.

Lynda Louifi

NOMBRE DES REPRÉSENTANTS LORS DU DÉPOUILLEMENT

Des candidats protestent

DES CANDIDATS aux prochaines élections électorales, à Annaba, ont déposé plaintes par devant la délégation de wilaya de l'Autorité Nationale Indépendante des Elections (ANIE). Ils reprochent à cette dernière l'organisation des représentants des candidats chargés du contrôle lors des dépouillements des bulletins de vote. L'un des plaignants, rencontré, explique que l'ANIE «a limité le nombre des représentants des listes électorales chargés du contrôle à 5 personnes pour chaque liste, reparties dans 5 centres de vote. Ce qui signifie que sur les 148 centres de vote que compte la wilaya d'Annaba, on ne peut qu'en contrôler 5». Dans leur plainte, les candidats à la prochaine échéance électorales expliquent refuser le mode opératoire des représentants des candidats chargés du contrôle du dépouillement. Saisis par les candidats plaignants, le coordinateur de la délégation de l'ANIE Annaba, maitre Ali Brahimi, a expliqué que «les mesures prises concernant le contrôle des représentants des candidats sont des instructions de l'Autorité nationale indépendante des élections pour lutter contre la pandémie du coronavirus», avant d'essayer d'étayer en déclarant à la presse : «La wilaya d'Annaba compte 49 listes électorales. Cela veut dire que, dans le cas où tous les représentants des listes se présentent au niveau de la totalité des centres de vote, chaque centre comptera 49 représentants sans compter les encadreurs et les électeurs. Comment peut-on assurer les mesures sanitaires nécessaires pour éviter la propagation du virus dans ces conditions. Donc, l'instruction stipule que le nombre des représentants des candidats est limité à 5 individus dans chaque centre de vote».

Nabil Chaoui

CÉRÉALES

Faciliter les procédures administratives pour augmenter la collecte

L'AUGMENTATION de la quantité de céréales collectée est tributaire de la «facilitation des procédures administratives et techniques» au profit de l'agriculteur, a indiqué mercredi à Constantine le directeur chargé de la régulation et du développement des productions agricoles au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Messaoud Bendridi.
S'exprimant lors d'une rencontre régionale portant sensibilisation sur les mesures à même de garantir une meilleure collecte céréalière à travers différentes régions dans l'Est du pays, le même responsable a précisé que la hausse de la quantité de céréales collectée, en particulier l'orge, au niveau des Coopératives de céréales et légumes secs (CCLS) permettra de ''réduire la facture des importations de ce produit agricole de première nécessité''.
L'accompagnement des céréaliculteurs, notamment les multiplicateurs d'orge, et l'organisation d'actions de sensibilisation par les directions des services agricoles (DSA), les Chambres d'agriculture, les subdivisions agricoles et les CCLS, à travers la mise en place d'un programme intensif devant toucher l'ensemble des exploitations agricoles spécialisées dans ce type de production, sont les autres facteurs qui favoriseront l'augmentation de la collecte des céréales, a ajouté M. Bendridi.Réaliser une augmentation de la production céréalière, qui est l'un des objectifs de la feuille de route du ministère de tutelle, aura également pour but de ''développer l'alimentation ovine'', tout en contribuant à l'amélioration du rendement des viandes rouges aussi bien à l'échelle régionale que nationale, a souligné le même responsable.
Ce regroupent régional, troisième du genre après ceux organisés dans les wilayas de Djelfa et Tiaret, s'inscrit dans le cadre des directives et des orientations du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, portant soutien et accompagnement des agriculteurs pour la promotion du secteur agricole, notamment en cette période coïncidant avec le lancement de la campagne moissons-battage 2020-2021.
Lors de cette rencontre ayant regroupé diverses wilayas dans l'Est du pays, le directeur chargé de la régulation et du développement des productions agricoles au ministère de l'Agriculture et du Développement rural a insisté, d'autre part, sur la nécessité de suivre l'itinéraire technique le plus approprié et d'adopter les nouveaux systèmes d'irrigation, notamment l'appoint, afin d'assurer le développement de la production céréalière, notant que des rencontres consultatives visant à écouter et à résoudre les problèmes rencontrés par les agriculteurs activant dans cette filière agricole sont organisées régulièrement par les services concernés.
Dans la wilaya de Constantine, des sorties sur le terrain, programmées en vue de sensibiliser les agriculteurs de cette filière autour de ce sujet, ont été organisées depuis le mois de septembre dernier par les services de la DSA et ce, en étroite collaboration avec des directeurs de fermes pilotes et des délégations communales, a soutenu le directeur local des services agricoles, Djamel Benserradj.Ont pris part à cette rencontre régionale des professionnels de la filière céréalière et des cadres de diverses instances partenaires, dont des représentants des DSA, des CCLS, et des conseils interprofessionnels de la filière céréalière des wilayas dans l'Est du pays, à l'instar de Guelma, Mila et Oum El Bouaghi.

H. B.

LES CONDITIONS D'ENTRÉE EN FRANCE FIXÉES

L'ALGÉRIE CLASSÉE DANS LA LISTE ORANGE

Dans le cadre de sa stratégie de réouverture des frontières à compter du 9 juin 2021, la France a établi les conditions d'entrée des ressortissants étrangers sur son territoire en fonction de la situation sanitaire des pays tiers et de la vaccination des voyageurs. L'Algérie est classée dans la liste orange.



«Les voyageurs en provenance d'Algérie, vaccinés avec un vaccin homologué par l'Agence européenne du médicament, peuvent entrer en France sous réserve de présenter un test PCR négatif de moins de 72 h avant l'embarquement», a indiqué l'ambassade de France en Algérie dans un communiqué rendu public hier.
Les vaccins autorisés par l'Agence européenne du médicament sont : Pfizer, Moderna, AstraZeneca et Johnson&Johnson. Les Algériens non vaccinés devront se soumettre à un confinement de sept jours. «Les voyageurs en provenance d'Algérie non vaccinés ou vaccinés avec un vaccin non homologué par l'Agence européenne du médicament ne sont autorisés à entrer en France que s'ils justifient d'un motif impérieux, présentent un test PCR négatif de moins de 72 h avant l'embarquement, se soumettent à un test antigénique à leur arrivée et à un isolement de sept jours», précise-t-on dans le même communiqué, affirmant que les mesures de motifs impérieux et de quarantaine appliquées aux adultes vaccinés s'étendent dans les mêmes conditions aux mineurs les accompagnant, qu'ils soient vaccinés ou non.
Les Algériens qui devront donc se rendre en France dans le cadre de la réouverture partielle des frontières devront se soumettre aux conditions imposées par le pays de destination, comme cela a été indiqué par les autorités algériennes qui n'exigent plus une autorisation de sortie.
Les Algériens qui ont été vaccinés, majoritairement avec le vaccin russe (Spoutnik V) et chinois (Sinovac) devront donc se soumettre à une période d'isolement de sept jours dans la mesure où ces deux vaccins ne sont pas homologués par l'Union européenne. L'Algérie, qui vient juste de lancer une campagne de vaccination de masse, est toujours classée dans la liste des pays peu sûrs, alors que la situation sanitaire est qualifiée de stable avec une moyenne de contaminations de 300 cas/jour. Le Maroc, qui s'apprête à rouvrir ses frontières à compter du 15 juin, a par exemple classé l'Algérie dans la liste B.
Cette liste contient des pays jugés peu sûrs qui connaissent une propagation des variants de la Covid-19 ou l'absence de statistiques précises sur la situation épidémiologique, selon le gouvernement marocain qui a mis en place des restrictions pour les ressortissants de ces pays.
Les voyageurs en provenance de ces pays devront obtenir une autorisation exceptionnelle de voyage, présenter un test PCR négatif de moins de 48 heures avant l'arrivée au Maroc. Un confinement obligatoire de dix jours est également exigé pour les voyageurs en provenance de ces pays.

L. A. A.

PÉNURIE D'EAU

Annaba et El-Tarf à sec

LES HABITANTS de la wilaya d'Annaba se plaignent depuis plusieurs jours du manque dans les robinets. Même le complexe sidérurgique d'El-Hadjar, grand utilisateur de l'eau pour ses différents refroidissements de l'acier, est à l'arrêt. Le haut fourneau n°2 (HF2) est éteint, paralysant ainsi la production de la fonte ferreuse. Et seule la zone froide du complexe sidérurgique est en activité.
Selon des sources fiables, des travaux reliant le barrage de Chaffia et la station d'épuration de l'eau de Chaiba sont en cours d'exécution, lesquels travaux vont durer plusieurs jours. En attendant, la colère citoyenne gronde de jour en jour, et plusieurs citoyens rencontrés n'excluent pas de recourir à la protestation devant le siège de la wilaya. Pour le moment les habitants des communes les plus touchés, entre autres ceux d'El-Hadjar et de Sidi Amar se débrouillent comme ils le peuvent, soit en achetant de l'eau à partir des camions citernes ou se déplacer sur les hauteurs de Seraidi pour s'approvisionner en eau de source.
A Annaba-ville, les quartiers de la cité Auzas, Sidi-Achour, Cité Rym, Cité Safsaf, La Colonne, Didouche Mourad connaissent la même pénurie de l'eau potable.
Ainsi la problématique de la récurrence du manque d'eau potable n'est prête de connaitre un épilogue.
Dans la wilaya d'El-Tarf, principal réservoir en eau de la wilaya d'Annaba par l'existence des barrages de Chaffia et de Bounamoussa, les communes de Dréan et de Besbes qui comptent plus de 70 milles habitants sont sans eau potable depuis jeudi dernier, soit exactement plus d'une semaine, et ce, sans que les responsables de l'hydraulique et ceux de la Seata (société des eaux et d'assainissement des wilayas d'El Tarf et Annaba) ne s'en offusquent outre mesure, même pas en publiant un avis d'information. Devant cet état de fait, les habitants ne savent plus ou donner de la tête pour abréger un calvaire qui devient, avec le temps qui passe et le fait de la récurrence des coupures intempestives du réseau de distribution, un supplice subit quotidiennement. De fait, ils sont obligés de se rabattre, comme à Annaba, sur les revendeurs d'eau potable qui sont légion dans ladite commune.
On dénombre plus de 250 camions citernes qui vendent les 50 litres d'eau potable au prix de 50 dinars. Ce qui est assimilé par les habitants à une arnaque avec leur consentement et acquiescement.
Le citoyen lambda, dont la bourse est crevée par les achats d'eau, n'a pas le choix de s'approvisionner auprès de cette faune qui ne se soucie que du gain facile.
De leur coté, selon les citoyens rencontrés par le jeune-indépendant, les responsables de l'hydraulique indiquent que la rénovation du réseau de transports d'eau potable destinée aux communes de Besbes et Dréan vient d'être confié à deux entreprises, l'une algérienne pour la réalisation de 25 km de canalisation et l'autre chinoise pour autant de kilomètres, et ce, à partir de la station de pompage «les salines».
Quoi qu'il en soit les habitants des communes de Besbes, Dréan, Chbaita Mokhtar et Chihani doivent prendre leur mal en patience, le bout du tunnel n'est pas pour demain.

Nabil Chaoui

LÉGISLATIVES À EL-BAYADH

Des candidats indépendants insistent sur le développement local

Des listes indépendantes de la wilaya d'El-Bayadh, en lice aux élections législatives du 12 juin, misent sur leur contribution à donner une forte poussée au développement local, à travers une série de propositions contenues dans leurs programmes électoraux.



Ainsi, Bahoussi Mustapha, candidat de la liste indépendante « Taâoune », a souligné que cette dernière accorde, dans son programme électoral, une grande importance au secteur de l'industrie pour créer l'impulsion nécessaire au développement local, à travers la valorisation des potentialités de la wilaya, notamment les matières premières dont elle regorge.

La liste œuvrera, à cet effet, à encourager les investisseurs locaux et nationaux à créer des entreprises dans les différentes activités et leur permettre l'exploitation des zones industrielles et d'activités, ainsi que la levée des obstacles, « ce qui permettra de créer la richesse et des postes d'emploi », a-t-il précisé.

Le secteur de l'agriculture fait également partie des priorités de cette liste. Il s'agit, selon lui, d'encourager l'investissement et l'exploitation des terres agricoles afin d'augmenter la production dans les différentes filières et développer celle de l'élevage, sachant que celle-ci représente la plus grande ressource de la wilaya d'El-Bayadh.

Concernant le secteur de la santé, le programme de la liste « Taâoune » comprend la réalisation de nouvelles infrastructures sanitaires, à l'instar d'un hôpital au chef-lieu de la wilaya assurant toutes les spécialités médicales, et un autre hôpital dans la wilaya déléguée de Labiodh Sidi Cheikh, afin d'améliorer les prestations sanitaires pour les citoyens.

La liste donne aussi de l'importance au secteur du tourisme par l'encouragement de l'investissement et l'augmentation des structures, avec la mise en place d'une stratégie pour la promotion des différents sites touristiques de la wilaya et celle du tourisme religieux, pour attirer les touristes des différentes régions.

Pour sa part, la liste indépendante « Chabab El-Bayadh », qui porte le slogan « le citoyen est partenaire du changement », a un programme électoral portant une série de propositions en relation avec le développement local, notamment le soutien de la wilaya d'El-Bayadh avec de nouvelles infrastructures et la mise en place de nouveaux mécanismes à même de soutenir le système sanitaire par la réalisation de nouvelles structures et les rapprocher du citoyen, a expliqué le candidat Lazhari Abdelouareth.

De son côté, le programme de la liste indépendante « Alliance des jeunes pour le changement » accorde la priorité au secteur de l'éducation, et ce, en le renforçant avec de nouvelles structures et l'augmentation du nombre des postes d'emploi pour améliorer les conditions de scolarisation des élèves dans cette wilaya.

Il s'agit aussi de promouvoir le centre universitaire d'El-Bayadh et l'ouverture de spécialités en adéquation avec les spécificités de la région, a souligné son représentant, Allaoua Allal.

Cette liste concentre également son attention sur le secteur de l'agriculture comme moteur du développement local, à travers l'encouragement des agriculteurs et des investisseurs du domaine et l'extension du réseau électrique agricole.

Elle plaide aussi en faveur de la facilitation de l'obtention des autorisations de forage de puits qui font partie des préoccupations soulevées par les agriculteurs et les investisseurs, a ajouté le même interlocuteur.

La même liste indépendante mise sur l'augmentation des installations de la jeunesse et des sports et de les rapprocher du citoyen, ainsi que l'encouragement de la pratique sportive, en plus de propositions concernant l'extension, l'aménagement et la réhabilitation du réseau routier de la wilaya, dont une partie connait une certaine détérioration, a indiqué M. Allal.

JIJEL

Candidate non-voyante, déterminée à décrocher un siège à l'APN

JEUNE NON-VOYANTE, Naima avant-hier, fait ses premiers pas dans la vie politique en se portant candidate aux élections législatives du 12 juin courant à Jijel sur la liste indépendante « Chabab Essalem, » est déterminée à décrocher un siège dans la future Assemblée populaire nationale.

Dans une déclaration à la pesse, Naïma avoue que sa déficience visuelle à 100 % ne l'a pas empêchée de s'engager dans la course électorale et pense pouvoir assurer pleinement sa mission de députée dans le cas où elle remporterait un siège dans la future APN.

La jeune Naïma, ou Meryama pour les intimes, a choisi de s'engager dans ces élections, convaincue, dit-elle, d'avoir un « rôle à jouer dans la société au même titre que tout autre citoyen voyant », et d'être capable d'apporter un plus pour la société en général et pour les personnes aux besoins spécifiques en particulier. Elle a précisé s'être portée candidate sur une liste indépendante parce qu'elle est « éprise de liberté et refuse d'être enchaînée ».

« J'ai été approchée par plusieurs partis politiques, mais j'ai refusé d'y adhérer préférant une candidature indépendante aux côtés de candidats compétents susceptibles de créer la surprise durant ce rendez-vous électoral », a-t-elle confié.

Aussi, le fait d'être inscrite en deuxième année doctorat en sciences de l'information et de la communication à l'université Mohamed Khider de Biskra, d'être employée dans la commune d'El Kennar Nouchfi et d'animer des émissions à Radio Jijel lui ont permis de « bien connaître les préoccupations des citoyens ».

Naïma explique, en outre, le fait de ne pas s'être engagée auparavant dans une élection ou activité politique par « le souci de parvenir à un niveau d'études qui favoriserait davantage sa maturité politique pour que la qualité de son action politique soit à la hauteur des missions du député à l'Assemblée populaire nationale ».

Assurant ne pas ignorer les difficultés sur lesquelles elle pourrait buter en cas d'élection à l'APN, du fait de son handicap, Naïma soutient qu'en défendant la cause des handicapés et leurs droits au sein de l'association locale « Tahadi oua Amel » et de l'Union arabe des aveugles, cela constitue pour elle « un capital pour continuer à porter haut la voix des handicapés » car, affirme-t-elle, « je fais partie de cette catégorie et j'en connais fort bien les préoccupations ».

Evoquant les chances de sa liste de faire une percée lors de ces législatives, cette candidate estime « difficile de faire un pronostic surtout que le peuple n'a plus confiance en ses élus », reconnaissant toutefois que les chances de sa liste qui souhaite « créer la surprise », ne sont ni plus grandes ni plus petites que celles des autres listes.

Naïma Dahmeche a conclu en soutenant que « le handicap est simplement physique et ne signifie guère une incapacité à donner ».

Et d'assurer: « En cas de victoire, je donnerai beaucoup à la wilaya de Jijel et en cas d'échec j'aurai eu une nouvelle expérience édifiante dans ma vie ».

BECHAR

Interpellation de 3 narcotrafiquants en possession de 4,1 qx de drogue

LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire (PJ), de la sureté de wilaya de Bechar ont procédé à l'interpellation de trois présumés narcotrafiquants, en possession de 4,1 quintaux de kif traité, a-t-on appris hier, de la cellule de communication et d'orientation de cette structure sécuritaire.

Cette opération policière, réalisée en coordination avec les services spécialisés du secteur militaire opérationnel de la troisième Région militaire (3eRM) et sous la supervision de la justice, est intervenue suite à l'exploitation de renseignements policiers faisant état de l'introduction imminente de drogues à partir des frontières ouest du pays, a précisé la source.

Apres enquête, il a été procédé à l'identification et l'interpellation des trois présumés trafiquants de drogue, la saisie de la drogue en leur possession et du camion utilisé pour son transport à destination de l'Est du pays, ainsi qu'un montant de 300.000 dinars, a-t-on ajouté.

Présentés à la justice, les trois mis en cause ont été placés en détention provisoire par le juge d'instruction près du tribunal de Bechar, sous les chefs d'inculpation de possession, exposition, commercialisation, transport et stockage illégaux de drogue, dans le cadre d'une bande criminelle organisée, et contrebande à un grave degré pouvant menacer l'économie nationale et la santé publique.

Ceci, en plus de la violation de la législation et la réglementation en matière de change et des mouvements de capitaux vers et depuis l'étranger, a-t-on fait savoir.

SUD

Début des opérations de vote dans les bureaux itinérants

LES OPÉRATIONS de vote ont débuté hier à 8h00 au niveau des bureaux de vote itinérants déployés dans les zones enclavées des wilayas du Sud, dans le cadre des législatives du 12 juin 2021.

Concernés par un avancement réglementaire de 72 heures de la date du scrutin, ces bureaux, au nombre de 34, sont déployés à travers les zones enclavées des wilayas d'Ouargla (6), Tindouf (9), Tamanrasset (3), Illizi (5), Djanet (9) et In-Guezzam (2), pour permettre à près de 33890 électeurs portés sur leurs listes d'accomplir leur devoir électoral dans de bonnes conditions, selon les données des délégations locales de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Dotés de tous les moyens nécessaires et accompagnés notamment de représentants des candidats, en plus de la couverture sanitaire et sécuritaire, les bureaux sont ouverts pour accueillir leurs premiers électeurs, dans le strict respect du protocole sanitaire de prévention contre la pandémie du coronavirus.

LA CÉRÉMONIE A ÉTÉ ORGANISÉE À L'OPÉRA D'ALGER

Les artistes en force à la 15e édition du Prix du président de la République

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a ouvert mardi soir à Alger la cérémonie de remise du prix «Ali-Maâchi» du président de la République dans sa 15e édition, marquée par une participation record, selon le jury.

Accueillie à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, la 15e édition du prix «Ali-Maâchi» s'est ouverte avec l'allocution de la ministre de la culture et des Arts, Malika Bendouda, qui a commencé par saluer la «mémoire des artistes», récemment disparus, dont «la présence restera éternelle», grâce au «précieux legs» qu'ils ont laissé à la culture algérienne et aux générations futures.

En présence de plusieurs membres du gouvernement et conseillers du président de la République, Malika Bendouda a rappelé «le devoir de distinguer les jeunes créateurs», qui, selon elle, travailleront à «élever le patrimoine culturel algérien au rang de l'universalité», réitérant sa volonté de créer d'autres prix d'»encouragement» pour les jeunes artistes et de «reconnaissance» pour leurs ainés qui auront donné à la culture algérienne.

Lors de cette 15e édition, les distinctions ont concerné 24 lauréats sélectionnés sur plus de 600 propositions desquelles 500 ont été retenues, «un nombre record» par rapport aux années précédentes, selon le président du Jury, le romancier, poète et journaliste, Smail Yabrir.

Smail Yabrir explique ce grand nombre de participants par l'option prise cette année par le ministère de la Culture et des Arts, de «mettre à la disposition des postulants une adresse électronique», dédiée à la réception des candidatures, pour poster leurs propositions.

Les propositions retenues des jeunes créateurs ont été inscrites dans huit catégories, «roman», «poésie», « l'art de l'interprétation théâtrale», «le texte théâtral», «la musique», «l'art de la danse», «les arts plastiques», «le cinéma et l'audiovisuel».

Un court document vidéo en hommage aux artistes récemment disparus a ensuite été projeté.

Des distinctions honorifiques ont été aussi remises aux comédiens, Mohamed Adar, Farida Krim et Debbahi Nadjia, au plasticien, Moussa Bourdine, au maître de la chanson chaâbie, Maazouz Bouadjedj et au jeune poète palestinien étudiant à la ville de Laghouat, Ahmed El Hattab qui a donné lecture à son texte, «Chouhada El Qods» sous les applaudissement et les youyous de l'assistance.

L'Orchestre symphonique de l'institut national supérieur de musique (Insm), dirigé d'une main de maître par le maestro Lotfi Saidi, a ensuite gratifié l'assistance de quelques pièces issues du répertoire classique universel et du patrimoine algérien.

Les pièces, «Can, Can», ouverture du Franco-Allemand, Jacques Offenbach (1819-1880) et «Voche Sapete» de l'Allemand Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791), interprété par la soprano, Tasmina Lekkaf, ont ouvert le concert.

Le maestro a présenté ensuite les pièces, «Angham El Djazair», interprétée par le ténor, Billel Ghellab ,»Arsem Wahran» (instrumental), «Anzor el wali», rendue par le ténor Koceila Adjrad, «Goumari», chantée par la soprano Lamia Bessekri et «Yahiaw ouled bladi», interprétée avec des voix présentes et étoffées par l'ensemble des solistes.

Sur la scène de l'Opéra d'Alger, la ministre de la Culture et des Arts Malika Bendouda a donné le coup d'envoi de la diffusion en direct sur toutes les plates formes numériques reliées au ministère de la Culture et des Arts du nouveau clip, «L'Hymne de l'artiste», interprété par une vingtaine de chanteurs, dont Abdelkader Chaou, Hassiba Amrouche, Asmae Djermoune, Salim Chaoui et Yasmine Amari.

Deux cartes d'artistes numériques et autant professionnelles ont été remises respectivement au jeune metteur en scène, scénariste et comédien Mokhtar Zeddam et à la comédienne Hania Bekhti, ainsi qu'aux techniciens, Ahmed Talantikit et Hossem Eddine Rais, marquant symboliquement le lancement de cette opération.

Auparavant les étudiants de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (Ismas), ont animé le hall d'entrée de l'Opéra d'Alger avec un extrait d'une pièce chorégraphique intitulée, «Lire entre les lignes», conçue par Fares Fettane et Samah Smida.

Les étudiants de l'Ecole supérieure des Beaux-Arts, ont pour leur part, réalisé une grande fresque sur toile et deux bustes sculptés à l'effigie de Ali Maâchi, artiste-Martyr, musicien, auteur compositeur et interprète tombé au champ d'honneur le 8 juin 1958, après avoir été lâchement exécuté par l'armée coloniale.

JOURNÉE NATIONAL DE L'ARTISTE

Les lauréats Prix du président de la République «Ali-Maâchi» récompensés

LES LAURÉATS du Prix du président de la République «Ali-Maâchi» pour les jeunes créateurs ont été récompensés ce mardi à Alger en présence d'une foule d'artistes. Ainsi dans les catégories danse chorégraphique et Arts Plastiques le premier prix est revenu à Khaled Kechar pour son interprétation dans «Hibr âala waraq» (contemporain), alors que la deuxième et troisième place de ce prix ont été décernés, respectivement à Nour El Houda Ghenoumet pour sa prestation dans «Ya loukan « (et si / chanson) et Mohamed Adlane Mezit pour la chorégraphie qu'il a exécutée au titre de «Rissalet insen» (contemporain).

Dans la catégorie, «Arts plastiques», le premier prix de cette a été décerné à Ahmed Zerkaoui, pour son rendu, intitulé «El Mahkama».

Le premier prix de la catégorie «musique» est revenu à Mohamed-Boualem Ghouini pour la pièce, «Cut Monster», alors que le deuxième prix a été décerné par le jury présidé par le romancier, poète et journaliste Smail Yabrir, à Aymen Saadana pour la musique intitulée, «Suite de mon village».

Les distinctions de la catégorie «Cinéma et audiovisuel» ont été remises au producteur et réalisateur de films Aissa Djouamaâ, et l'auteur, réalisateur de fictions et de documentaires Hocine Saadi ont décerné avec leurs collègues, membres du jury le premier prix de cette catégorie à Mohamed Tahar Boukef pour son film, «Bridge».

Les lauréats des catégories du quatrième art ont également été dévoilés. Ainsi, le premier prix de cette catégorie a été attribué à Mustapha Miratia pour son rôle dans la pièce «Arlequin, valet des deux maîtres» pour lequel il avait déjà été primé lors du dernier Festival national du théâtre professionnel.

Ce comédien au riche parcours dans le théâtre mais aussi dans la musique compte à son actif deux autres prix dans des festivals nationaux de théâtre.

Hamza Boukir, diplômé de l'Institut supérieur des métiers des arts de la scène (Ismas), a décroché le deuxième prix de cette catégorie pour son rôle dans la pièce «Cfawa», alors que Leila Benattia et Rahmouni Ouzien se partagent la troisième place de cette catégorie.

Dans la catégorie du meilleur texte dramaturgique, les distinctions ont été remises aux lauréats par le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi. Le premier prix est revenu à Ilyas Fareh, enseignant en arts plastiques, pour le texte «Aâlam Djamil».

Le jury a attribué le deuxième prix à Mohamed Dernouh pour «Godot est arrivé» et le troisième à Zakaria Hadba pour le texte « Le loup».

Créé en 2006, le Prix du Président de la République pour les jeunes créateurs «Ali-Maâchi» est ouvert aux écrivains (roman, poésie et texte dramaturgique), aux musiciens et compositeurs, aux comédiens, aux chorégraphes et danseurs, aux plasticiens et aux cinéastes âgés entre 18 et 35 ans.

Quant aux catégories en relation avec la littérature, les distinctions de la catégorie du roman, ont été remises aux lauréats par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab.

Ainsi, le premier prix est revenu à Meriem Yousfi, jeune auteure de «Abi El Djabel», et qui avait déjà été primée lors du Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (Feliv) en 2015.

Le jury a attribué le deuxième prix de cette catégorie à Selmane Bouazza, auteur de «Nidaat Djoudrane Edhat», et qui a également publié deux recueils de nouvelles en 2018 et écrit pour le théâtre.

«Matlouaâ» de Abd El Basset Bani et «Chambre 36» du journaliste et auteur Fateh Boumahdi ont respectivement reçu les troisième et quatrième prix du roman.

Dans la catégorie poésie, le premier prix de cette catégorie a été attribué à Brahim Moussa et le second à Soumia Douifi. Le jury qui compte parmi ses membre, la poétesse et dramaturge Kenza Mebarki, a décidé de remettre le troisième prix ex-aequo à Yacine Adda Ben Youcef et Abdelghani Belkhiri.

Créé en 2006, le Prix du Président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi est ouvert aux écrivains (roman, poésie et texte dramaturgique), aux musiciens et compositeurs, aux comédiens, aux chorégraphes et danseurs, aux plasticiens et aux cinéastes âgés entre 18 et 35 ans.

LE FILM SERA TOURNÉ À BISKRA

Coup de manivelle ce mercredi de «La Gare» de Lotfi Bouchouchi

LE CINÉASTE Lotfi Bouchouchi a entamé, hier mercredi, le tournage de son nouveau long métrage « La Gare » au niveau d'El Kantra à Biskra.

Le coup de manivelle sera donné en présence des représentants des médias au niveau de la palmeraie du groupe Ali Serraoui. Après avoir coproduit une demi-douzaine de long et court métrage entre 2004 et 2016, il ose une aventures en solo Le dernier Safar de Djamel Azizi en 2010 et Rani Miyet en 2014.

Lotfi Bouchouchi né à Alger en 1964, est diplômé de l'École supérieure de cinéma de Paris. Il a fait ses débuts dans l'audiovisuel comme premier assistant du réalisateur Merzak Allouache et de l'acteur et réalisateur Mohamed Chouikh. Il a également travaillé pour le groupe de médias français TF1, la chaîne de télévision française France 24 et le réseau de télévision canadien APTN1.

Son premier long métrage, «Le Puits» a été réalisé en 2016 pour lequel il a été récompensé au 6e Festival du film arabe de Malmo (Suède), le film a également primé au 9e Festival international du film arabe d'Oran.

A. B.

DISPARITION

Décès de l'écrivaine algérienne Fadhila Mehri

LA JOURNALISTE et écrivaine algérienne, Fadhila Mahri, plus connue sous le nom de Nada Mehri, a rendu l'âme lundi à Skikda des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de sa famille. Connue depuis les années 90 pour ses écrits destinés aux enfants et aux jeunes, la regrettée quinquagénaire qui habitait au Caire, a travaillé pour nombre de tribunes médiatiques algériennes et arabes.

Feue Fadhila Mehri compte à son actif plusieurs nouvelles dont «La princesse des étoiles» (1996) ayant décroché le prix Sharjah de la créativité arabe (EAU) en 2009. Nada Mehri est également l'auteure du roman «Le royaume des vœux» qui est la suite de «La princesse des étoiles», un roman qui a été traduit récemment en anglais. La défunte, nièce de l'ex secrétaire général du Front de libération national, le défunt Abdelhamid Mehri a participé également à plusieurs manifestations littéraire algériennes, régionales et internationales tout en remportant plusieurs prix.

MUSULMANS TUÉS PAR UNE VOITURE-BÉLIER AU CANADA

Justin Trudeau dénonce une attaque terroriste

Le Premier ministre canadien a affirmé, mardi 8 juin, que l'attaque qui a causé la mort de quatre membres d'une même famille était «terroriste» et à caractère « islamophobe ».

Le Premier ministre canadien Justin Trudeau a dénoncé mardi une « attaque terroriste » à caractère « islamophobe », après la mort dimanche soir de quatre membres d'une famille musulmane délibérément fauchés par le conducteur d'un pick-up à London, dans l'Ontario.

« Cette tuerie n'était pas un accident. C'était une attaque terroriste, motivée par la haine, au cœur de l'une de nos communautés », a commenté Justin Trudeau lors d'un discours devant la Chambre des Communes.

L'auteur de l'attaque, arrêté peu après les faits, a été inculpé de quatre chefs de meurtre avec préméditation et plusieurs dirigeants de la communauté musulmane ont appelé la justice à qualifier cet acte de terrorisme.

Un garçon de neuf ans de cette même famille a également été hospitalisé dans un état grave à la suite de l'attaque, survenue dimanche soir dans la ville de London, à 200 km au sud-ouest de Toronto.

« On espère tous que le petit garçon pourra se remettre de ses blessures rapidement. Même si on sait qu'il vivra longtemps avec la tristesse, l'incompréhension et la colère causées par cette attaque lâche et islamophobe », a ajouté le chef du gouvernement canadien.

Le Premier ministre a rappelé que plusieurs attaques contre la communauté musulmane avaient été perpétrées au Canada depuis la fusillade de la mosquée de Québec qui avait fait six morts en 2017.

« Ils ont tous été visés en raison de leur foi musulmane », a-t-il souligné. « Ça se passe ici, au Canada, et ça doit cesser », a ajouté Justin Trudeau, promettant notamment de renforcer la lutte contre les groupes racistes d'extrême-droite.



Aux Communes, les principaux dirigeants de partis ont condamné cette attaque et les actes d'« islamophobie » qui se sont multipliés ces dernières années dans ce pays longtemps réputé pour sa tolérance.

Parmi eux, le dirigeant du parti d'opposition NPD, Jagmeet Singh, s'est montré le plus virulent. « La réalité, c'est que notre Canada est un lieu de racisme et de violence, de génocide envers les peuples autochtones », a martelé Jagmeet Singh, qui est sikh. « C'est un endroit où les musulmans ne sont pas en sécurité », a-t-il ajouté, très ému.

Ce drame a provoqué émotion et colère au sein de la communauté musulmane canadienne. Une veillée funèbre est prévue mardi en début de soirée à la mosquée de London, en hommage aux victimes. Justin Trudeau et Jagmeet Singh ainsi que le chef de l'opposition conservatrice Erin O'Toole ont notamment prévu d'y participer.

La police de London avait affirmé lundi que le suspect, Nathaniel Veltman, 20 ans, avait délibérément foncé sur une famille musulmane avec son pick-up dans le cadre d'un acte « prémédité et planifié, motivé par la haine ».

Dirigeants politiques et communautaires ont salué la mémoire d'une famille originaire du Pakistan et devenue partie intégrante de London, ville d'environ 500 000 habitants.

L'attaque a coûté la vie à trois générations d'une même famille : une grand-mère de 74 ans, un couple de 46 et 44 ans et leur fille de 15 ans. Un garçon de neuf ans a été hospitalisé dans un état grave, mais sa vie n'était pas en danger, selon les autorités.

Au carrefour où la famille a été fauchée dimanche soir, de nombreux passants ont déposé depuis lundi soir fleurs et peluches.

L'attaque a ravivé le souvenir douloureux d'une fusillade de masse dans une mosquée de Québec en janvier 2017, considérée comme l'une des pires attaques du genre dans un pays occidental, avant celle de Christchurch, en Nouvelle-Zélande, en 2019.

Un suprémaciste canadien, Alexandre Bissonnette, âgé alors de 27 ans, avait ouvert le feu sur les fidèles rassemblés à la mosquée de Québec, tuant six personnes et en blessant grièvement cinq autres. Le tireur a été condamné à la prison à vie. **R. I.**

COVID-19

Washington assouplit son avertissement aux voyageurs souhaitant se rendre à l'étranger

L'OUVERTURE des frontières américaines aux Européens n'est pas encore actée, mais l'administration de Joe Biden a décidé d'assouplir ses avertissements aux voyageurs partis des États-Unis pour se rendre, notamment, en Europe.

Les États-Unis ont assoupli mardi leur avertissement aux voyageurs souhaitant se rendre dans plusieurs pays dont la France, après réévaluation du risque lié au Covid-19 au moment où les Européens réclament, eux, la réouverture des frontières américaines à la faveur des progrès de la vaccination.

De nombreux pays européens, dont l'Allemagne, profitent de cette embellie juste avant la visite du président américain Joe Biden en Europe. Ainsi que le Japon, à un mois et demi des Jeux olympiques, ou encore le Canada et le Mexique, les deux voisins des États-Unis.

Tous ces pays, qui étaient frappés par la mise en garde maximale de niveau 4 (« ne pas s'y rendre ») en raison de la crise sanitaire, sont ramenés au niveau 3 (« éviter de s'y rendre si possible »), selon le site internet de la diplomatie américaine, qui doit publier prochainement la liste complète de ces nouveaux avertissements. Un responsable du département d'État américain a expliqué à l'AFP les assouplissements par un « changement méthodologique » dans l'analyse du risque sanitaire pour les voyageurs réalisée par les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC).

En avril, le département d'État avait annoncé qu'il allait classer près de 80 % des pays du monde au niveau 4, pour harmoniser ses avertissements aux voyageurs avec ceux des CDC et mieux prendre en compte le risque épidémiologique.

Ce revirement augure-t-il d'un changement de pied de Washington au sujet des frontières américaines, fermées aux non Américains et non résidents en provenance de l'espace Schengen, d'Irlande et du Royaume-Uni depuis mars 2020 ?

Il intervient en tout cas au moment où l'Union européenne a décidé d'autoriser l'entrée aux voyageurs américains vaccinés contre le Covid, mais demande la réciprocité aux États-Unis.

« Nous accueillons déjà des touristes américains à partir du moment où ils sont vaccinés, à partir du moment où ils ont eu les deux doses et qu'on a attendu le délai de 15 jours. J'insiste que nous voulons la réciprocité », a dit lundi le commissaire européen chargé du Marché intérieur, Thierry Breton, promettant d'en parler avec les autorités américaines.

Au-delà des touristes, la fermeture des frontières qui, côté américain, concerne aussi la Chine, l'Iran, le Brésil, l'Afrique du Sud et l'Inde, a suscité de nombreux drames personnels, séparant des milliers de familles parfois depuis plus d'un an.

Washington a jusqu'ici toujours invoqué la « science » pour justifier le maintien de cette fermeture – surtout lorsque la campagne de vaccination aux États-Unis avait une bonne longueur d'avance sur celle des pays européens. Récemment, toutefois, la vaccination s'est accélérée aussi dans l'UE, où le nombre de cas de coronavirus est en nette baisse.

Et l'assouplissement des avertissements aux voyageurs suggère que la « science » - en tout cas ses représentants au sein de l'administration américaine – a revu à la baisse le risque lié au Covid-19 en cas de déplacement dans de nombreux pays, notamment européens. La question devrait être soulevée par les homologues du président Biden lors de son déplacement au Royaume-Uni pour le sommet du G7 et à Bruxelles pour une réunion avec les dirigeants de l'UE. « Nous avons très clairement entendu le désir de nos amis en Europe et au Royaume-Uni de pouvoir rouvrir les voyages transatlantiques, et nous voulons aussi cela. Mais nous devons suivre la science et les recommandations de nos professionnels de santé publique », avait assuré lundi le conseiller de la Maison Blanche pour la sécurité nationale Jake Sullivan. « Donc nous discutons activement avec eux pour définir le calendrier », avait-il ajouté.

Les responsables américains et européens évoquent depuis plusieurs mois des discussions pour relancer les voyages transatlantiques, sous condition de test négatif au Covid ou de vaccination. Mais ces tractations semblaient buter notamment sur des difficultés techniques comme l'absence de passeport vaccinal ou de certificat numérique de vaccination unique côté américain, où les règles varient selon les États.

MAROC

«La rente et la corruption sont les deux béquilles du pouvoir»

Dans un entretien à Sputnik, le Pr Azeddine Akesbi analyse les propositions du rapport sur le nouveau modèle de développement économique au Maroc, remis officiellement le 25 mai au roi Mohammed VI. Selon lui, ce document «n'a rien apporté de nouveau» du fait qu'il «ne pose pas les problèmes fondamentaux de l'économie marocaine».

En 2014 et 2017, dans des discours officiels à la nation, le roi Mohammed VI a constaté l'inaptitude du modèle de développement, suivi au moins depuis 50 ans au Maroc, à satisfaire les demandes pressantes et les besoins croissants des citoyens, à réduire les disparités catégorielles et les écarts territoriaux, ainsi qu'à rendre la justice sociale. Ainsi, en décembre 2019, le souverain chérifien a mis en place la Commission spéciale sur le modèle de Développement (CSMD) à qui il a confié la tâche de réfléchir sur un nouveau modèle de développement.

Le 25 mai, le président de la CSMD, Chakib Benmoussa, a présenté officiellement au souverain le rapport final de la Commission, selon un communiqué du Palais royal relayé par Maghreb arabe presse (MAP), suscitant depuis un important débat dans la société.

Quelles propositions comporte ce rapport de 170 pages remis au roi Mohammed VI à quelques mois des élections législatives de septembre 2021, à même d'endiguer la crise économique et sociale dans le pays? Quelles sont les grandes lignes du nouveau modèle de développement économique, et quels sont les nouveaux moyens et leviers qu'il recommande par rapport à l'ancien, jugé inefficace par le roi Mohammed VI? Le nouveau modèle proposé peut-il servir de base pour redessiner les contours du modèle économique et social du royaume?

Pour répondre à ces questions, Sputnik a sollicité le professeur Azeddine Akesbi, économiste et membre du conseil d'administration de Transparency International Maroc.

Pour lui, «ce rapport n'aborde pas les problèmes fondamentaux de l'économie marocaine, à savoir la responsabilité politique, la redevabilité, la gouvernance et enfin la rente et la corruption devenues systémiques et les béquilles du pouvoir».

Par ailleurs, il expose «les manquements du document quant au développement du capital humain censé être la locomotive de l'économie du pays».

«Le rapport remis au roi fait un diagnostic partiellement objectif, mais très incomplet», affirme le Pr Akesbi, soulignant que «les objectifs qu'il fixe ne sont pas ambitieux, outre le fait qu'ils sont difficilement réalisables dans les conditions actuelles, économiques et financières, du pays».

Et d'expliquer que «globalement, l'ambition consiste à avoir un taux de croissance de 6% entre 2021 et 2035, qui permettrait de doubler le PIB par personne. Celui-ci est censé passer de 7.826 dollars en 2019 à 16.000 dollars en 2035».

Or, selon l'expert, «en fixant ces deux objectifs, les rédacteurs du rapport sous-estiment les effets catastrophiques des politiques économiques menées depuis au moins 50 ans dans le pays, et actuellement aggravés par l'impact de la crise sanitaire de Covid-19».

Pour étayer son propos, Azeddine Akesbi évoque «l'état de secteurs stratégiques de l'économie nationale, comme le tourisme, le transport et l'événementiel, qui sont sinistrés; ceci en plus d'une baisse de la croissance de -7% durant l'année 2020. Bien que le pays soit en train de rattraper à petits pas cette chute, beaucoup d'experts jugent que si l'économie marocaine arrive à retrouver le niveau de croissance de 2019 à l'horizon 2023, cela serait déjà en soi un énorme exploit».

UNE ÉCONOMIE GANGRÉNÉE PAR «LA RENTE ET LA CORRUPTION»?

Outre la difficile conjoncture à laquelle fait face actuellement le Maroc, le Pr Akesbi pointe le fait que «le rapport n'aborde pas du tout les blocages majeurs de l'économie marocaine».

«Le plus important est la rente qui gangrène l'économie du pays à grande échelle, dans tous les secteurs et à tous les niveaux. Il s'agit d'un système. C'est-à-dire que cette rente est structurelle, permanente et adossée au système politique et aux décideurs».

Dans le même sens, l'interlocuteur de Sputnik indique que «la rente est également adossée à une large corruption devenue systémique […]. La rente et la corruption sont les deux béquilles du pouvoir».

Par ailleurs, le spécialiste aborde les problèmes des secteurs de «l'éducation, de la formation et de la jeunesse, c'est-à-dire le capital humain qui devrait normalement être le noyau de tout projet ayant pour ambitionner un décollage économique».

Or, sur ce registre, «des politiques ont été menées au moins durant les 20 dernières années et elles ont toutes échoué. Ces politiques ont été décidées en dehors des institutions et à un niveau élevé de l'État. De la même façon, des choix sectoriels ont été faits et posent actuellement d'énormes problèmes du point de vue de leur fiabilité, de leur efficience, de leur rendement et de leur contribution au développement du pays. Ces aspects-là ont été également laissés de côté».

«Un autre facteur évoqué par le rapport est la renaissance de l'école pour préparer le capital humain», poursuit l'expert, qui rappelle que «des politiques ont été menées au plus haut niveau de l'État, avec des conseillers du chef de l'État et des nominations dans ce sens».

Cependant, «si l'on remonte uniquement à l'année 2000, lors de l'adoption de la charte de l'éducation mise en application durant une décennie, puis suivie par un programme d'urgence et une vision stratégique, à chacune de ces trois étapes les résultats acceptés officiellement sur la base de rapports statistiques montrent bien que nous avons un échec quantitatif avec des déperditions scolaires considérables, dont même le rapport mentionne les 400.000 enregistrées durant l'année 2018», détaille-t-il. «Ce chiffre sera certainement plus important durant les années 2019 et 2020, à cause de la pandémie de Covid-19, ceci en plus d'un échec qualitatif en termes d'acquis scolaires.»

Ainsi, pour Azeddine Akesbi, «le rapport n'explique pas comment il compte régler ces problèmes fondamentaux. Il se limite uniquement à annoncer la nécessité d'une renaissance de l'école».

Le Pr Akesbi estime que «tout cela nous ramène au problème fondamental qui concerne tous les secteurs et qui est celui de la responsabilité, de la redevabilité et de la gouvernance, vu que les décisions et les politiques ne sont pas prises dans les institutions ou au sein du gouvernement, mais au plus haut niveau de l'État, conformément à la Constitution du pays».

En effet, il rappelle que «la Constitution donne des pouvoirs très importants au chef de l'État et dans tous les domaines, sans aucun mécanisme de redevabilité ou de reddition des comptes […]. Le comble c'est que le rapport propose le renforcement du pouvoir du chef de l'État».

Enfin, «ce rapport propose une feuille de route pour une durée de 15 ans qui doit être adoptée par tout le monde. Ceci nous amène à nous poser des questions sur la place des institutions, des partis politiques et le rôle des élections et de la démocratie».

Le document, qui «ambitionne de renforcer les droits humains, les libertés et l'innovation comme leviers du développement, n'évoque pas les cas de violations de ces droits ou d'incarcération de journalistes [les cas de Soulaimane Raissouni et Omar Radi, ndlr]», conclut Pr Azeddine Akesbi.

In Sputniknews

ELON MUSK, JEFF BEZOS

Plusieurs milliardaires américains ont échappé à l'impôt, selon une enquête

LE MÉDIA d'enquête ProPublica a dévoilé mardi 8 juin une enquête affirmant que plusieurs milliardaires américains, dont Jeff Bezos et Elon Musk, avaient échappé durant plusieurs années à l'impôt sur le revenu. Il ne s'agit pas de « fraude » mais d'« optimisation fiscale », précise le rapport.

En plein débat international sur la hausse des impôts pour les entreprises multinationales, une enquête de l'organisation indépendante ProPublica est venue affirmer mardi 8 juin que plusieurs milliardaires américains avaient réussi à échapper complètement à l'impôt sur le revenu durant plusieurs années.

Selon cette organisation basée à New York, qui affirme sur son site internet vouloir dénoncer les abus de pouvoir et la trahison de la confiance du public, le patron d'Amazon Jeff Bezos n'a payé aucun impôt fédéral en 2007 et 2011, et Elon Musk, à la tête de Tesla, y a échappé en 2018. Jeff Bezos et Elon Musk sont sur le podium des trois hommes les plus riches du monde.

Il ne s'agit pas de fraude mais d'optimisation fiscale qui permet de réduire l'impôt de manière parfaitement légale, précise ProPublica.

Les hommes d'affaires Michael Bloomberg et Carl Icahn ainsi que le philanthrope George Soros sont aussi parvenus à ne payer aucun impôt fédéral certaines années, poursuit ce compte rendu.

Pour parvenir à ces conclusions, l'organisation affirme avoir mis la main sur des milliers de déclarations fiscales de riches Américains au fisc, l'IRS, sur plus de quinze ans.

Mises bout à bout, elles démolissent les fondations du mythe fiscal américain : que tout le monde paye sa juste part et que les plus riches payent la plus grande partie, écrivent les auteurs.

ProPublica affirme par exemple que Jeff Bezos a demandé et réussi à obtenir un crédit d'impôt de 4 000 dollars pour ses enfants en 2011, une année où il a fait part dans sa déclaration d'impôts de pertes en investissements supérieures à ses revenus annuels.

Jeff Bezos a pourtant affiché en avril son soutien à la hausse des impôts souhaitée par le président américain Joe Biden pour financer son plan d'investissement sur les infrastructures.

Les personnes les plus riches du pays, qui ont réalisé d'énormes profits durant la pandémie, n'ont pas payé leur juste part a réagi mardi le président démocrate de la commission des Finances du Sénat Ron Wyden, affirmant qu'il ferait une proposition en ce sens.

Interrogées par l'AFP, les équipes de Jeff Bezos, Elon Musk, Michael Bloomberg, Carl Icahn et George Soros n'ont pas réagi dans l'immédiat.

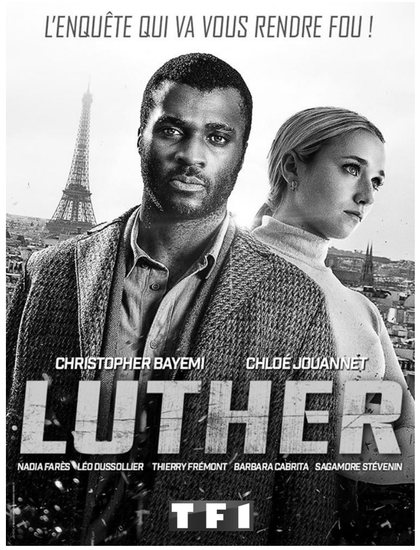
Répondant à ProPublica, un porte-parole de M. Soros a évoqué des pertes sur des investissements entre 2016 et 2018 pour justifier l'absence d'impôt fédéral. MM. Bloomberg et Icahn ont par ailleurs déclaré s'être acquittés des impôts qu'ils devaient payer.

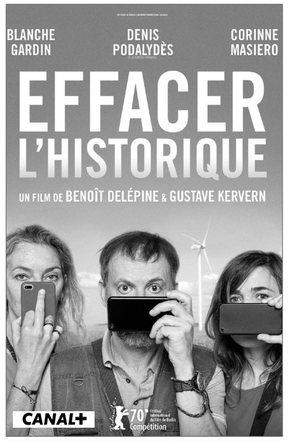
ProPublica a également mis au point dans son enquête un taux d'imposition véritable, à savoir le taux d'imposition payé par chaque milliardaire en comparaison avec la progression de sa richesse, le taux d'imposition officiel ne se mesurant pas de cette manière.

Il en ressort un niveau dérisoire, à 0,10 % par exemple pour Warren Buffett entre 2014 et 2018, sur fond d'explosion de sa richesse grâce à la hausse des cours boursiers.

Le département américain au Trésor a indiqué que la divulgation de ces documents privés était illégale, et qu'il enquêtait, avec d'autres autorités, sur ces fuites.

R. I.

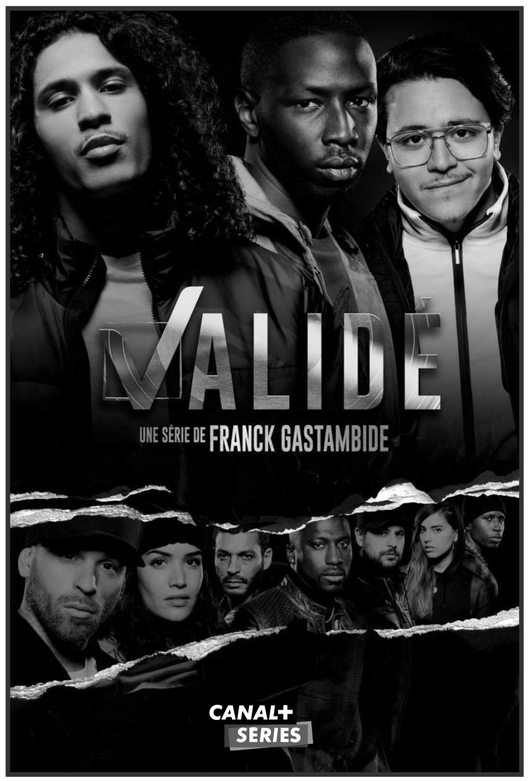












JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05	Série policière (2021 - France) Luther	TF1
21h05	Magazine d'information Envoyé spécial	2
20h50	Cinéma - Comédie - France - 2016 Tamara	6ter
21h00	Cinéma - France - 2020 Effacer l'historique	CANAL+
21h05	Match amical féminin Saison 2021: France / Allemagne	W9
20h50	Cinéma - Thriller Etats-Unis - 2013 Homefront	CINÉ + FRISSON
21h05	Magazine de société Vive le camping	6ter
21h00	Cinéma - Thriller - 2019 Domino : la guerre silencieuse	CINÉ + PREMIER
21h10	Magazine de reportages Jeudi reportage	C8
22h10	Cinéma - Film de guerre 2019 Qu'un sang impur...	CINÉ CINEMA
20h50	Cinéma - Film pour la jeunesse Etats-Unis - Japon - 2020 Sonic, le film	CANAL+ FAMILY
21h15	Culture Infos - Autre Un jour l'égalité !	TMC

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique (2021 - France)
Saison 1 - Épisode 5 / 6

Paris Police 1900

En suivant Marguerite Steinheil, Antoine Jouin découvre des éléments à charge contre Gabriel Sabran dans l'affaire du meurtre de Joséphine. De son côté, le préfet Lépine annonce qu'un suspect a reconnu les faits après avoir été arrêté par l'inspecteur Fiersi. Jeanne Chauvin a disparu après la fermeture forcé du cabinet par les anarchistes. Antoine met tout en oeuvre pour la retrouver.

22h42

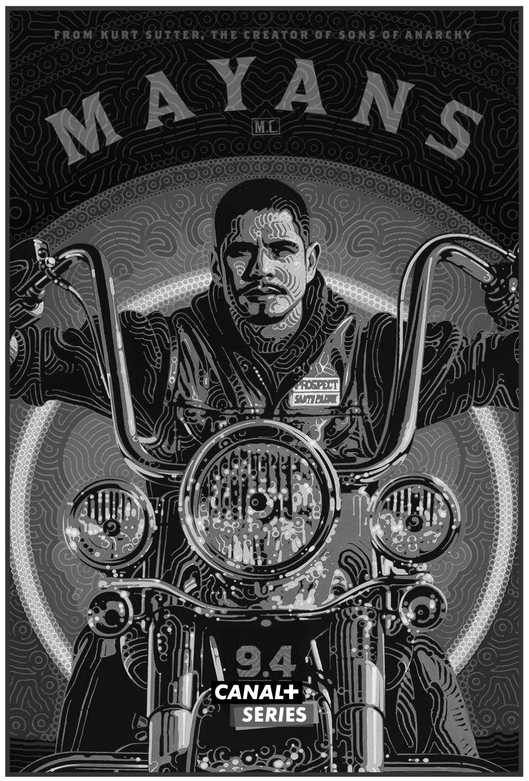
Série dramatique (2020 - France)
Saison 1 - Épisode 7 / 8-9

Validé

Après son concert improvisé, diffusé sur les réseaux sociaux, Apash est l'invité principal de l'émission de radio «Planète rap». Son opus, sorti depuis une quinzaine de jours, est déjà disque de platine. Depuis sa cellule de la prison de Fleury, Mastar ronge son frein. De son côté, Mounir réclame 300 000 € à la maison de disques pour céder les droits de l'album qu'il a conçu il y a quelques années avec Clément.













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05	Football / Euro Saison 2020: Turquie / Italie	TF1
21h05	Série policière (2020 - France) Astrid et Raphaëlle	2
20h50	Série dramatique (2020 - Etats-Unis) Bull	6ter
21h00	Quarts de finale / Rugby RACING 92 / STADE FRANÇAIS	CANAL+
21h05	Magazine de société France Enquête d'action	W9
20h50	Cinéma - Drame Etats-Unis - 2019 Le Mans 66	CINÉ + FRISSON
21h05	Cinéma - Film d'aventures France - 1964 Angélique, marquise des Anges	6ter
21h00	Cinéma - Thriller - 2019 L'art du mensonge	CINÉ + PREMIER
21h10	Magazine de la décoration M comme Maison	C8
21h00	Cinéma - Film de science-fiction Tenet	CINÉ CINEMA
20h50	Cinéma - Film d'animation Danemark - 2020 Dreams	CANAL+ FAMILY
21h15	Culture Infos - Musique France - 2021 Les 30 chansons de Goldman	TMC

19h15 la chaine CANAL+ SERIES



Série fantastique (2019 - Etats-Unis - France)
Saison 2 - Épisode 7 / 8

La guerre des mondes

Emily accepte finalement d'aider Bill en testant sur elle le virus qui pourrait vaincre les extraterrestres. Pour autant, elle doit supporter des effets secondaires éprouvants. Chloé avoue à la jeune femme que Sacha a assassiné Ash. Catherine, Sophia et Nathan se sont faits repérer par un groupe d'aliens. Ils sont contraints de rester cachés pendant plusieurs jours avant de reprendre leur route à la recherche du professeur Ward.

22h42

Série dramatique (2018 - Etats-Unis)
Réalisé par Kurt Sutter
Saison 2 - Épisode 3 / 4

Mayans M.C.

Les Mayans constatent que l'accord passé avec le cartel Galindo a évolué. Ezequiel semble avoir fait ses preuves et se trouve sur le point d'être en fin adopté par les membres du clan de motards. Pour autant, il continue son enquête sur le meurtre de sa mère.

DEMAIN EN AMICAL À TUNIS AU STADE HAMADI-AGREBI DE RADÈS (20H30)

Tunisie-Algérie : Les Verts a 90' d'un record historique

Pas qu'un simple match amical entre les Aigles de Carthage et les Fennecs d'Algérie. Ce seront des retrouvailles un peu particulières pour cette fois ci. Et pour cause les Verts dans leur costume de champion d'Afrique en titre se présenteront avec l'ambition de rester sur le même tempo et surtout aller battre ce record de 26 matchs sans défaite (détenu jusque-là par les Eléphants de Côte d'Ivoire) et qu'ils ont égalé Dimanche dernier à Blida en disposant du Mali (1-0).

En face bien évidement les Tunisiens mieux classé au rang mondial et Africain auront à cœur de mettre fin à la folle série en question des Fennecs de Belmadi. Un enjeu très intéressant pour les deux antagonistes de la soirée qui vont se retrouver faut-il le rappeler dans le cadre de leur préparation en vue des éliminatoires du Mondial-2022, qui devront débuter à partir de mois de septembre prochain. Un duel de titans qui s'annonce passionnant tant les deux sélections ont des arguments à faire valoir pour plus de galon surtout. Les Guerriers du désert sous la houlette de leur coach Djamel Belmadi, auteurs de deux succès consécutifs à domicile dans leur jardin fétiche de Blida face d'abord à la Mauritanie (4-1) puis le Mali (1-0) semblent décidés et bien armés pour la passe de trois espère bien réussir la passe de trois devant la Tunisie et préserver leur invincibilité de 26 matches sans défaite. Pour les statitiens il est bon de rappeler que la dernière défaite des verts date du 16 octobre 2018 face aux Ecureuils Bénin 0-1). Les camarades de Magic Mahrez qui sortent d'un succès acquis difficilement face aux Aiglons du Mali savent ce qui les attend demain sur la pelouse du stade de Radés. Ce sera une autre paire de manche devant un onze national de Tunisie super motivés après une série de neuf matchs sans défaite. Les Aigles de Carthage n'ont plus battus de l'aile depuis leur dernière défaite concédée face au Nigéria le 17 juillet 2019. Dun cote comme de l'autre, Djamel Belmadi et, Mondher Kebaïer, savent qu'un bon résultat est synonyme d'une promotion au classement mondial et continentale. Comme en témoigne les propos du coach Belmadi après la victoire face au Mali. « Réussir un bon résultat face à la Tunisie nous permettra de repasser devant elle, mais je n'en sais rien encore, le tout c'est de faire le plein de points et de victoires, sur les 3 matches, il nous reste 1 match, pas des moindres, le but sera de gagner ce 3e match là, après on verra là où ça nous amène». C'est la même motivation dans la camp adverse ou Mondheir Kebaïer avait clairement signifié, juste après la confrontation amicale face au RD Congo (1-0), qu'il ambitionnait sérieusement de battre l'Algérie. Tunisie – Algérie, c'est plus qu'une empoignade entre voisins, c'est une rivalité historique entre les deux sélections qui se connaissent bien et se sont affrontées à 46 reprises. L'Algérie s'est imposée à 16 reprises contre 15 nuls et 15 défaites. Coté effectif chez les Tunisiens deux éléments clés manqueront à l'appel, Msakni et Sassi, bléssés. Chez les Verts Atal et Ounas qui ont donnés des signes inquiétants sont de nouveau opérationnels. Ce grand derby maghrébin sera officié par un trio égyptien, composé de Mohamed Maarouf, Youssef El Bosaty et Samir Gamal.



S. S.

25e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 :

L'ESS en appel, le CABBA pour confirmer son redressement

LE LEADER du championnat de Ligue 1 de football, l'ES Sétif, affrontera en déplacement le Paradou AC avec l'intention de conforter sa position en tête, alors que la lanterne rouge, le CA Bordj Bou Arréridj, sur une courbe ascendante, croisera le fer avec l'AS Aïn M'lila, à l'occasion de la première partie de la 25e journée, prévue jeudi. L'ESS (1re, 50 pts), qui reste sur une victoire difficile face au NA Husseïn-Dey (3-2), se rendra à Alger pour défier un autre club de la capitale, le Paradou AC (10e, 34 pts), battu lors de la précédente journée par le CABBA (3-2). Si les Sétifiens bénéficieront de la faveur des pronostics eu égard à leur parcours réalisé jusque-là, le PAC aura certainement des atouts à faire valoir pour essayer d'améliorer ses statistiques à domicile (20 points pris sur 33 possibles, ndlr) et s'offrir du coup le leader . Le MC Oran (3e, 44 pts), dont la direction a décidé de revenir sur sa décision de limoger l'entraîneur Kheïreddine Madoui, effectuera un court déplacement à l'Ouest pour affronter le RC Relizane (14e, 23 pts), qui a tenu en échec en déplacement le MC Alger (2-2), au stade du 5-Juillet.Le MCO, qui a vu sa série de 14 matchs sans défaite prendre fin à domicile en se faisant éliminer samedi à domicile en 1/4 de finale de la Coupe de la Ligue par le WA Tlemcen (0-0, aux t.a.b : 1-4), tentera de relever la tête en dehors de ses bases, face à une équipe de Relizane qui aspire à renouer avec la victoire (dernier succès le 16 mars face à l'Olympique Médéa 1-0, ndlr).L'autre derby de l'Ouest inscrit au programme de cette journée mettra aux prises l'USM Bel-Abbès (18e, 18 pts) à l'ASO Chlef (13e, 27 pts), qui s'annonce indécis et ouvert à tous les pronostics. L'USMBA, deuxième équipe relégable, devra impérativement réagir à la maison et amorcer sa mission de sauvetage. La dernière victoire de la formation de la «Mekerra» remonte au 26 février dernier à domicile face à la JSM Skikda (2-1). Depuis, l'USMBA ne cesse de manger son pain noir, alignant une mauvaise série de dix matchs sans victoire, toutes compétitions confondues. L'ASO, sous la houlette de Samir Zaoui, cherchera à confirmer son dernier succès décroché «at home» face à la JSMS (1-0), pour s'éloigner de la zone de turbulences. De son côté, le CABBA, bon dernier au classement (14 pts), recevra Aïn M'lila avec l'intention de préserver sa dynamique et enchaîner un sixième match sans défaite, de quoi lui permettre d'entretenir l'espoir du maintien. En revanche, rien ne va plus à l'ASAM (11e, 31 pts), battue lors des deux dernières sorties. La deuxième partie des rencontres de la 25e journée se jouera dimanche et sera marquée par l'affiche entre le MC Alger et la JS Saoura. Deux rencontres sont reportées à une date ultérieure : CS Constantine - CR Belouizdad et NA Husseïn-Dey - USM Alger, en raison de la participation de cinq joueurs du CRB et trois de l'USMA au prochain stage de l'équipe nationale A', composée de joueurs locaux, du 13 au 17 juin, ponctué par un match amical face au Burundi à Oran.

LIGUE 1 (MISE À JOUR) : LE CRB ATOMISE LA JSMS (6-0) ET REMONTE À LA 4E PLACE

LE CR BELOUIZDAD, large vainqueur, mardi, devant la JSM Skikda (6-0) pour le compte de la mise à jour du calendrier de ligue 1, se hisse à la 4e place du classement, alors que le MC Alger et l'O Médéa ont fait match nul (0-0) et restent dans le ventre mou du classement. Les Belouizdadis ont étrillé les Skikdis grâce aux buts de Selmi (17e), Khelfallah (32e+33e), Merzougui (42e), Sayoud (43e), et Tabti (64e).A la faveur de cette large victoire en déplacement, le CRB (43 pts) revient à un point du MC Oran, tout en comptant encore un match en retard face à la JS Kabylie (5e - 41 pts). De son côté le JSMS (17 pts) occupe l'avant dernière place du classement. Dans l'autre match de mise à jour de la 21e journée, l'Olympique Médéa et le MC Alger se sont neutralisés (1-1). Frioui (69e) a ouvert le score pour le MCA, avant que Dadache (73e) n'égalise pour l'OM. Avec ce match nul, l'OM occupe le 7e rang du classement avec 37 points, soit une unité de mieux que le MCA (8e - 36 pts).Le MC Alger compte encore un match en retard face au Paradou AC.

COUPE DE LA LIGUE : LE NC MAGRA PREMIER QUALIFIÉ EN FINALE

LE NC MAGRA s'est qualifié en finale de la Coupe de la Ligue de football, en s'imposant devant l'USM Alger 2-1 après prolongations (temps réglementaire : 1-1), mardi au stade des Frères Boucheligue de Magra. Le NC Magra a ouvert le score par Ayache Ziouache à la 40e minute de jeu, avant que Mehdi Beneddine n'égalise sur penalty pour l'USM Alger, dans le temps additionnel de la 2e mi-temps (90+7). Le but de la victoire du NCM a été l'oeuvre de Mohamed Es-Said à la 110e.En finale, le NCM affrontera le vainqueur de l'autre demi-finale entre la JS Kabylie et le WA Tlemcen, prévue hier mercredi à17h30.

CAN 2021 : LE CAMEROUN RÉPOND AUX RUMEURS DE RETRAIT, L'ALGÉRIE MET LES CHOSES AU CLAIR

PLUSIEURS rumeurs se sont répandues sur les réseaux sociaux en évoquant un possible nouveau retrait de l'organisation de la CAN 2021 au Cameroun (9 janvier-6 février 2022).Le président de la Fédération camerounaise (Fecafoot), Seidou Mbombo Njoya, a tenu à prendre la parole pour mettre un terme aux spéculations. «Notre pays abritera la Coupe d'Afrique des Nations dès janvier 2022. La Fecafoot est mobilisée aux côtés de l'Etat pour faire de cette fête du football, une grande première en Afrique ainsi que le souhaite Patrice Motsepe (président de la CAF, ndlr)», a clarifié le dirigeant. Dans le même temps, la Fédération algérienne (FAF) a démenti les propos prêtés à son président Amara Charaf-Eddine qui se serait déjà positionné en cas de retrait de la compétition au Cameroun. Le dirigeant a tenu «à apporter des précisions au sujet des déclarations qu'il a tenues ce mardi 8 juin 2021 en marge de l'AGE du COA relatives à la CAN TOTAL Cameroun 2021 et qui ont été sorties de leur contexte. En effet, le Président de la FAF n'a à aucun moment déclaré que l'Algérie allait remplacer le Cameroun en cas de retrait de ce pays pour organiser cette compétition à l'échéance retenue.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:18	12:29	16:21	19:52	21:32
CONSTANTINE	03:26	12:34	16:24	19:55	21:34
ALGER	03:38	12:48	16:39	20:11	21:50
OUARGLA	03:53	12:39	16:19	19:49	21:18
CHLEF	03:48	12:55	16:45	20:16	21:54
MOSTAGANEM	03:54	13:00	16:49	20:20	21:58
ORAN	03:58	13:03	16:52	20:23	21:59

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7014 — JEUDI 10 JUIN 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	29°	18°
Oran	29°	17°
Constantine	28°	13°
Ouargla	37°	24°

LE PATRIMOINE ANCESTRAL DE BÉJAÏA, CAPITALE DES LUMIÈRES

La Qal'a des Béni Hammad, chef-d'œuvre des bâtisseurs amazighs

Un magnifique ouvrage vient d'être publié par l'ANEP dans ses éditions Beaux livres, avec pour titre la Qal'a des Béni Hammad. Cet ouvrage luxueux a pour auteur Abderrahmane Khelifa, illustre archéologue et brillant conférencier. Cet homme de sciences et des arts, chercheur infatigable, honore notre pays en faisant renaître les vestiges de notre fabuleux patrimoine culturel ancestral.

La Qal'a des Béni Hammad a été fondée en 1007 par Hammad, fils de Bologhine ibn Ziri qui, lui-même, avait créé la ville d'El-Djazair quelques décennies plus tôt. Hammad appartient ainsi aux prestigieux bâtisseurs amazighs à l'image de Juba II, Syphax, Massinissa, Jugurtha. Leurs œuvres ont survécu pendant des siècles, sans grands dommages, à l'image du mausolée de Massinissa à El-Khroub, dans le Constantinois, celui de Juba II, à Tipasa, mais aussi le site de la Casbah d'Alger.

Celle-ci est en fait la création de Bologhine ibn Ziri. Les Ottomans n'ont fait que l'étendre en construisant des palais et des mosquées, tout en respectant son site en pente et son environnement, tels que conçus par l'Amazigh Bologhine ibn Ziri.

La Qal'a des Béni Hammad, quant à elle, située à Béjaïa, ville où les savants du contour de la Méditerranée venaient étudier notamment les mathématiques, rayonne par son originalité, son unité et l'extension de son champ architectural dans le monde musulman.

Ses palais sont des modèles pour les villes islamiques comme Kairouan, Tlemcen et Fès. Les modèles architecturaux de la Qal'a des Béni Hammad vont jusqu'en Espagne, à Séville et Cordoue. Ici, on retrouve le bassin de la Fontaine des lions, identique à celui de la Qal'a des Béni Hammad.

Un signe de continuité de la civilisation arabo-islamique. Pour son importance historique la Qal'a des Béni Hammad a été placée sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 1980.

Les secrets de sa richesse architecturale ne sont pas encore dévoilés malgré les fouilles entreprises depuis le XIXe siècle.

Dans son livre, Abderrahmane Khelifa nous fait découvrir par le texte et de superbes illustrations les merveilles de cette cité qui a été un pôle politique, économique et culturel.

Abderrahmane Khelifa a donné à ce sujet une conférence au palais des Raïs Bastion 23. Il a fait renaître ce passé prestigieux devant un auditoire nombreux et fort interessé. Certains ont assisté à la conférence debout faute de place.

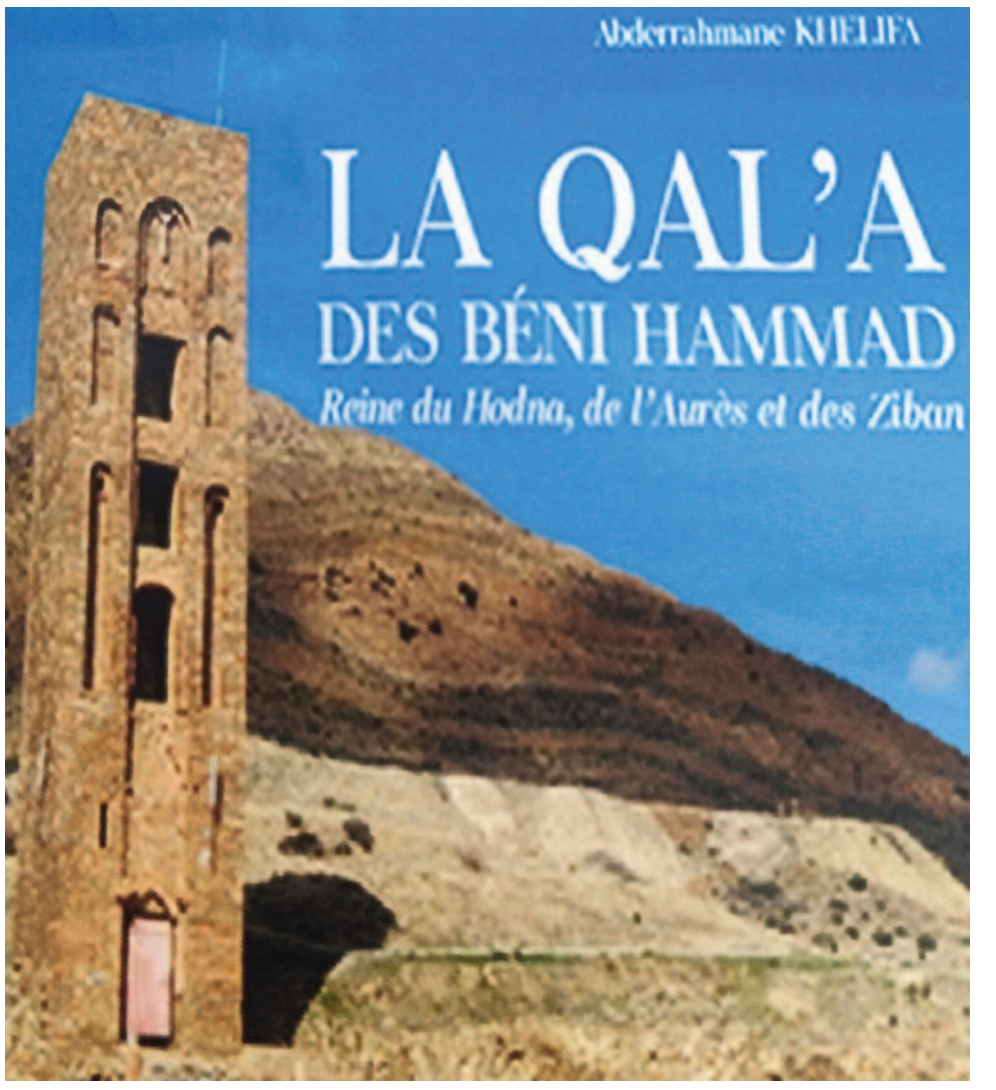
C'est que Abderrahmane Khelifa est un admirable conteur, faisant ressusciter, comme si on y était, un passé sans fiction ni histoire inventée, basée sur des vestiges réels, scientifiquement analysés.

Son livre, publié par l'ANEP, est commercialisé à 3 000 DA.

Ce prix est relativement bas compte tenu de la haute qualité de l'impression, des illustrations et des enseignements du texte.

Il vient enrichir notre savoir, nos connaissances et nos idées positives sur la splendeur de notre patrimoine culturel, faisant la fierté de notre passé et de notre identité.

Kamel Cheriti



La chronique de Qahwet Lâarich

Par Nadji Azzouz

Les salles obscures ne font plus leur cinoche !



A ALGER, comme dans d'autres villes du pays, on achève bien les cinémas et ce n'est pas l'Internet, la télévision, la vidéo, YouTube et Netflix qui en sont les seuls fossoyeurs. La désaffection du public arabophone et francophone à l'égard de l'art cinématographique, et le désintérêt constant des pouvoirs publics pour un parc de salles en étiolement constant, expliquent aussi la disparition de la quasi-totalité des cinémas hérités à l'Indépendance.

L'inexistence d'une industrie du cinéma et l'absence d'une politique de production et de circuits de distribution y sont aussi pour quelque chose. Les années de terrorisme ont également accéléré le processus de déchéance.

C'est un fait, le cinéma est mort et les rares salles obscures encore viables du point de vue du bâti «broient du noir» car toutes fermées ou disparues. En 1962, la capitale disposait d'une cinquantaine de salles pour une population de moins d'un million d'habitants. Le quartier de Bab El Oued était constellé de onze temples cinématographiques alors que la seule rue Larbi Ben Midi en comptait neuf, sans oublier, quelques centaines de mètres plus bas, vers le front de mer, quatre autres enceintes magiques. Au vaste quartier regroupant la rue Didouche Mourad, Saint-Charles, le Plateau Sauliere et le Sacré-Cœur, six superbes espaces de projection supplémentaires. Et à Belcourt, El Hamma et Ruisseau, huit cinémas qui étaient de petits joyaux d'architecture, à l'image de bien d'autres dans une ville amie du film. La Casbah avait elle aussi son cinéma, à Djamaâ Lihoud, dans une ruelle adjacente, au bout d'un long escalier qui vous faisait monter vers une autre église des Frères Lumière, au cœur de La Vieille Citadelle.

Avant d'être rebaptisées, ces cinés, creusets de culture qui évoquaient l'atmosphère du cinéma Paradiso dans le chef-d'œuvre de Giuseppe Tornatore, avaient des noms oniriques qui invitaient constamment à l'évasion. On avait La Perle, l'Etoile, Le Midi-Minuit, L'Odéon, le Monaco, le Musset, le Djurdjura, le Mondial, le Stella, le Rialto, El Djamel, le Camera, le Roxy, le Sierra-Maestra, l'Afrique, l'Algéria, le Marivaux, le Murdjadjo, le Plazza, le Paris, le Marignan, le Majestic-Atlas, Le Studio, Le Donyazed, l'Olympia, Le Monciné et Le Français, entre autres ateliers du rêve à petits prix. Aujourd'hui, la ville dispose d'à peine une dizaine de cinémas rénovés, en mesure d'offrir de décentes conditions d'accueil et de projection mais qui ne projettent rien.

Depuis 1962, l'Etat ou le privé n'ont pas construit de nouvelles salles à Alger, à la belle exception des trois cinémas de Riadh El Feth, Ibn Zeydoun et Cosmos Alpha et Bêta. Les salles obscures, celles qui ont pu être conservées, ont été restituées à leurs anciens propriétaires, cédées à des privés ou bien contrôlées par des municipalités. Mais tous n'ont pas les moyens de les entretenir ou d'y projeter des films de qualité en 35 mm. Résultat : des salles ont été transformées en chambres- vidéos, d'autres ayant été détournées de leur vocation première. C'est ainsi que des cinémas, dont les noms fleuraient bon la pellicule, sont devenues des lieux glauques, certaines s'étant transformées en véritables cloaques avant d'être réhabilités, à l'initiative de certaines mairies d'arrondissements. Aujourd'hui, pour toutes les raisons possibles, le cinéma ne fait plus rêver et ne fait plus recette à Alger.

A l'intérieur du pays, la situation est pire. Par exemple, la wilaya de Bejaïa, qui comptait onze cinémas, un seul était ouvert au public ces dernières années à Bejaïa, pourtant ville de culture. Touts les autres sont désaffectés ou en cours de rénovation depuis Mathusalem. C'est aussi le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou qui en comptait seize, mais qui ne dispose plus que d'un seul lieu de projection, la Maison de culture Mouloud Mammeri. A l'ombre des genêts dont la ville tire le nom, des salles mythiques comme Le Mondial, L'Algéria ou Le Djurdjura ravivent encore une douloureuse nostalgie chez les cinéphiles Kabyles.

Le blues du cinéphile existe par ailleurs dans la wilaya de Bouira où les anciennes salles ont fermé pour cause de délabrement avancé. Triste et en colère, un confrère de Bouira a eu, lui, de bonnes raisons d'écrire que dans sa ville «ce n'est plus silence, on tourne, mais silence, on tue». D'ennui et de dépit.